

Sentier des Logis



Longueur : 7 km

Balisage : bleu / Temps : 1h45

**Point de départ : Place des Tilleuls
(parking de l'Église)**

Prendre la direction de Saint-Fulgent ① en passant devant la boulangerie. Prendre à droite avant la cimetière et aller jusqu'à La Machicolière ②. Tourner à droite. Continuer jusqu'à La Ridolière et prendre à gauche. À la sortie du village, suivre le sentier sur la gauche, puis encore à gauche ③ jusqu'au Logis du XVIII^{ème} ④. Traverser la D11 (prudence circulation) et entrer dans le village du Coudray. Emprunter le chemin inondable qui franchi le ruisseau de la Fontaine de la Gandouinière, poursuivre jusqu'à la route communale, et la traverser. En Haut du village de La Bergeonnière, continuer par la droite en direction des bâtiments d'élevage de La Linière ⑤. 20 mètres plus loin, tourner à gauche. Suivre le chemin principal et prendre à gauche. Au grand croisement de 4 directions (dénommé l'Etager) en pleine campagne ⑥, tourner de nouveau à gauche jusqu'à La Mauvelonnière. Après le lieu-dit Le Maroc ⑦, continuer en bas du lotissement du Guérinet, monter à gauche au niveau de l'aménagement paysager, pour remonter vers la place des Tilleuls ①.



Liaison « Sentier du Vendrenneau » : après les bâtiments d'élevage ⑤, tourner à droite et traverser le village de La Bourolière. A l'intersection de la voie communale, tourner à droite (prudence circulation). Continuer pendant 150 m. et tourner à gauche sur le chemin d'exploitation. Poursuivre par la droite en lisière de champs, puis du bois pour rejoindre le Vendrenneau. Prendre la passerelle et continuer pour à nouveau franchir le Vendrenneau par le passage à gué. Fiche 5 - point ③

Liaison « Sentier de la Salette » (à l'Etager) : à l'extrême ouest du Sentier des Logis, au croisement en pleine campagne ⑥, prendre la direction sur la droite. Arrivé à une patte d'oie face à un petit bois, prendre à droite. Traverser ensuite la D37 (prudence circulation) et prendre le sentier en face légèrement sur la gauche qui mène au village Le Landreau. Poursuivre dans la même direction puis tourner à droite en direction des villages de La Porcelière, puis le Plessis-le-Tiers et La Bordinière, avant d'arriver à La Salette. Fiche 9 - point ③

Liaison « Sentier cantonal » (à l'Etager) : à l'extrême ouest du sentier des Logis, au croisement en pleine campagne ⑥, prendre la direction en face. Au bout du chemin, prendre à droite pour récupérer le sentier cantonal à 50 m.

Liaison « Sentier cantonal » (à l'église) : de la place des Tilleuls ①, tourner à droite en direction des Essarts. Prendre aussitôt la petite rue montante (chemin de la Frissonnière). Poursuivre ce chemin qui longe en partie le ruisseau de « la Fontaine de la Gandouinière », pour rejoindre le sentier cantonal au prochain croisement.

Liaison « Sentier cantonal » (après La Ridolière) : au croisement ③, aller tout droit en direction de La Javelière, pour atteindre le sentier cantonal qui traverse la route avant ce village.



DÉPART
ST-ANDRÉ-GOULE-D'OIE

4

➤ Sentier des Logis



DÉPART

Place
des Tilleuls
(Place de l'Église)

Sentier
des Logis






7
km



1h45



-  Boucle locale
-  Sentier cantonal
-  Liaison

